

66. Abb. mon. *de Septem Fontibus* (Sept-Fontaines-en-Thiérache), dioc. Remensis: 300 fl. et quidem: 14.3.1349 ; 17.4.1385 (l. c., p. 339).

67. Abb. mon. *Siloensis* (Zeliv sive Seelau), diocesis Pragensis: 200 fl. et quidem: 26.3.1355 ; 19.8.1373 (l. c., p. 339).

68. Abb. mon. *Stivagiensis* (Etival), dioc. Tullensis: 18.11.1356: 662,3 fl. ; 31.5.1387: 66 (!) fl. (l. c., p. 340).

69. Abb. mon. *Teplensis* (Tepl), dioc. Pragensis: 260 fl. ; et quidem: 8.3.1365 ; 13.4.1418 (l. c., p. 340).

70. Abb. mon. *Vallis secrete* (Val-Secret), dioc. Suessionensis: 500 fl. ; et quidem: 9.1.1346 ; 11.1.1365 (l. c., p. 343).

71. Abb. mon. *Vallis serene* (Valsery), dioc. Suessionensis: 13.8.1351: 500 fl. (l. c., p. 343).

72. Abb. mon. *de Viconia* (Vicoigne), dioc. Atrebatensis: 500 fl. ; et quidem: 6.10.1344 ; 14.12.1345 ; 21.5.1423 (250 fl.) (l. c., p. 343).

J. B. VALVEKENS, O. Praem.

La résurrection de Bellelay

(*Le Courrier de Genève*, 19-1-59).

Hommage de reconnaissance à l'institution bienfaitrice du Jura, un volume blanc comme le froc des prémontrés, discrètement marqué des initiales héraldiques du monastère (car les fils de saint Norbert prenaient comme armes de leurs maisons, par souci d'humilité, l'initiale du lieu), vient sortir de presse. C'est l'*Histoire de l'ancienne abbaye de Bellelay*, par P. S. SAUCY, chanoine de la cathédrale de Soleure et curé des Bois, rééditée avec un goût typographique digne d'éloges par la « Bibliothèque jurasienne ».

Cet ouvrage, publié il y a un siècle, était devenu introuvable. Les familles gardaient jalousement les exemplaires qui subsistaient dans leur bibliothèque. On profita de l'intérêt suscité par la restauration de l'église pour diffuser son histoire. Ainsi, chaque foyer des régions voisines saura quels hommes vécurent en ces lieux, les actions méritoires qu'ils accomplirent au cours des siècles et pourquoi la maison de Dieu devint une grange et un dépôt après la Révolution.

Bellelay est fille de Saint Norbert, fondateur des chanoines réguliers de Prémontré, approuvés par le pape Calixte II en 1124. Deux ans après, l'Ordre pénétra en terre romande. Ce fut l'abbaye de Lac-en-Joux, dans le diocèse de Lausanne, qui donna son nom à

une localité de la Vallée. Au pied du Gibloux, les chanoines blancs fondèrent Humilimont, près de Marsens. Dans le comté de Neuchâtel, ils s'établirent au revers du Chaumont, à Fontaine-André. Enfin, en 1136, des religieux du Lac-en-Joux se fixèrent dans une vallée étroite, marécageuse, fortement boisée, entourée de collines, sur la route de Porrentruy à Bienne. Le couvent porta le nom de Bellelay dont l'étymologie n'est pas encore clairement définie. Ce nom résulte-t-il d'un vœu de Siginand, prévôt de Moûtier-Grandval, grand chasseur devant l'Eternel, qui tua sur cet emplacement une *belle laie* ? Il est permis d'en douter très sérieusement.

Pendant les temps médiévaux, le monastère connut des périodes plus ou moins brillantes. Il dut lutter pour sauvegarder ses droits, même contre les moines de Saint-Morand d'Altkirch qui s'étaient emparés de son prieuré de Grandgourt.

L'abbaye eut la joie de fonder une filiale : Gottstatt, sur la rive gauche de la Thièle.

Une décision prise en 1284 par Henri, évêque de Bâle, intéresse Genève. Il déclara vouloir maintenir et protéger les étrangers que l'abbaye établira sur ses terres, leur accordant de précieuses franchises. D'où vinrent ces étrangers qui peuplèrent la courtine de Bellelay ? Suivant la tradition locale, répond l'auteur, plusieurs de ces nouveaux colons étaient d'origine genevoise qui, lors des guerres qui éclatèrent vers la fin du XIII^e siècle et au commencement du XIV^e, entre les comtes de Savoie et les seigneurs du Pays de Genève, seraient venus chercher un asile sur les terres de Bellelay. Tradition qu'aucun document ne confirme, sinon de curieuses similitudes de noms de lieux et de famille, dont les Genevez.

Sous le règne de Jean de Séparis (1365-1374), abbé par la patience de Dieu (telle est l'humble formule utilisée par les prémontrés), l'abbaye traversa une période dangereuse à la suite des performances militaires de Jean de Vienne, le belliqueux évêque de Bâle. Ce dernier, après avoir fait prisonnier les principaux bourgeois de Bienne, mit le feu à la ville. Les Neuvevillois, fidèles à leur prince, repoussèrent les Bernois venus au secours de leurs alliés. Mais à la Malleray, Soleurois et Bernois unis infligèrent à l'évêque une cruelle défaite.

Le monastère, qui possédait d'importants biens à la Neuveville et dans le val de Tavarnes, subit de lourdes pertes, étant pris entre marteau et l'enclume.

L'abbé Henri Nerr (1401-1413) assista au Concile de Constance

comme procureur et délégué du chapitre général de son Ordre. Il reçut le privilège, pour lui et ses successeurs, de porter l'anneau, la crosse et la mitre. L'empereur Sigismond lui octroya un diplôme de protection et lui donna le droit de combourgeoisie avec les villes impériales de Berne et Soleure.

En 1499, des troupes impériales incendièrent et pillèrent Bellelay. Ces tribulations précédaient de peu celles qui furent infligées à la pieuse Maison par la Réforme.

Déjà les nouvelles doctrines pénétraient à Bienne, à Berne et dans le Jura. La parole ardente de Guillaume Farel provoquait d'innombrables apostasies. Le chapitre de Bâle se retira à Fribourg-en-Brigau et l'officialité à Altkirch. Les chanoines de Moutier-Grandval émigrèrent à Soleure, ceux de Saint-Imier furent dispensés.

La Réforme était aux portes du monastère. Une tradition rapporte que Farel lui-même s'adressa aux fidèles qui sortaient de l'église abbatiale d'une fenêtre de l'auberge. Il fut éconduit.

En 1556, le couvent fut réduit en cendres pour la troisième fois. Les relations entre l'abbaye et les régions réformées voisines restaient cordiales. Un religieux, passé à la Réforme et devenu pasteur à Tavannes, rendait parfois visite au couvent et passait comme notaire des actes dans lesquels il donnait à l'Abbé le titre de *Très Révérend Père en Dieu*.

Sous l'impulsion de Jean-François Bonhomo, premier nonce permanent envoyé en Suisse, et de l'évêque de Bâle, Christophe de Blarer, le couvent renforça la discipline monastique. L'Abbé poursuivit avec fermeté l'application des décrets du Concile de Trente.

La Guerre de Trente-Ans (1618-1648) infligea au diocèse de Bâle d'innombrables calamités. L'abbaye en eut sa large part.

Le 38^e abbé, Jean-George Voirol (1706-1719), occupe une place de choix dans la liste des abbés. Il entreprit la construction de la nouvelle église, consacrée en 1714. C'est cet admirable monument qui, actuellement, est en voie de restauration.

Les grandioses bâtiments du couvent, utilisés actuellement comme asile d'aliénés, furent construits entre 1728 et 1736 sur le modèle de l'abbaye cistercienne de Saint-Orbain, dans le canton de Lucerne.

Après l'exécution de Pierre Péquignat, J.-P. Riat et Fridolin Lion en 1740, l'abbé Sénon, de Bellelay, dut comparaître devant une commission ecclésiastique, ayant été signalé à l'évêque de Bâle comme l'un des auteurs des troubles qui agitèrent le pays.

Il dut faire amende honorable. Il fut condamné à rester en clôture pendant six ans dans son propre monastère et fut destitué de son titre de président-né des Etats de l'Evêché.

LA RÉSURRECTION DE BELLELAY (*ib.*, 28-1-59)

Le dernier siècle de Bellelay fut une période d'incomparable splendeur. En 1714, la nouvelle église abbatiale, admirable construction baroque du type du Vorarlberg, rutilait de ses ors, de ses marbres, de ses bois sculptés et cirés. L'immense couvent, terminé vers 1736, dressait ses façades d'une harmonieuse sévérité. A l'intérieur il y avait des appartements d'apparat avec la salle dite du Prince, une salle d'audience, et même un petit théâtre.

Ces édifices reçurent d'illustres visiteurs, le général des Prémontrés, le prince Henri de Prusse, la duchesse de Bourbon.

Plusieurs consécration épiscopales furent conférées dans l'abbatiale. Elles donnèrent lieu à des fêtes dont le souvenir fut longtemps conservé dans la région.

Un étrange prélat joua un rôle important dans ces cérémonies, une fois comme consacré, deux autres fois comme consécrateur : Jean-Baptiste Gobel, de Thann, évêque de Lydda, coadjuteur de l'évêque de Bâle.

Après avoir reçu lui-même la plénitude du sacerdoce à Bellelay, il la conféra à Frédéric de Wangen, évêque de Bâle, en 1775. Le consacré fut généreux. Il fit don à l'abbé d'un anneau en or et d'une croix d'émeraude évaluée à 100 louis. Les domestiques reçurent 20 louis d'étrennes, les élèves du pensionnat 6 louis, les pauvres 4 louis. Un vieux juif converti fut même touché par la munificence épiscopale. On le gratifia d'une pièce d'or.

En 1783, Monseigneur Gobel, évêque de Lydda, consacra Bernard-Emmanuel de Lentzbourg, nommé au siège de Lausanne.

La Révolution marqua l'auxiliaire de Bâle. C'est lui qui, en 1792, en costume de révolutionnaire, vint signifier de la part du commandant de l'armée du Rhin la déchéance du prince dont il avait été l'auxiliaire sur le plan ecclésiastique. Mgr Gobel participa activement à l'établissement de l'Eglise constitutionnelle de douloureuse mémoire. Il poussa même l'aberration jusqu'à accepter la charge d'évêque constitutionnel de Paris. Ayant encouru la disgrâce de Robespierre, il paya chèrement sa défection à l'Eglise et fut

exécuté en 1794. On dit qu'il regretta sincèrement, avant de mourir, son activité schismatique.

Revenons au calme XVIII^e siècle et signalons une institution originale figurant plus haut dans la liste des libéralités de l'évêque de Bâle: le pensionnat.

Il fut créé par l'avant-dernier abbé, Nicolas de Luce (1771-1784). On enseignait aux jeunes gens la religion, les langues (latin, français et allemand), l'arithmétique, l'histoire, la géographie, les mathématiques, le chant, la musique, la danse, plus tard la philosophie, l'architecture et l'escrime. La civilité n'était pas oubliée.

L'organisation avait un caractère militaire, avec un commandant, des officiers, des armes et de petits canons offerts par le gouvernement de Soleure. L'uniforme était seyant: veste bleue à parements cramois, épaulettes d'or, culotte bleue et guêtres blanches à boutons noirs.

Jusque-là serein, le ciel se chargea de lourdes nuées venues du nord.

Les religieux suivaient avec angoisse le développement de la situation en France. Mais ce n'est qu'en 1792 qu'ils subirent de graves alertes. On crut à l'imminence d'une invasion française. Le pensionnat se réfugia à Soleure. Des bandes venues d'Alsace provoquaient de l'agitation dans les villes et semaient l'inquiétude dans les campagnes par leurs crimes et leurs déprédations. Un arbre de la liberté était dressé à Boncourt. En novembre, les révolutionnaires entraient triomphalement à Porrentruy, la déchéance du prince était proclamée, et une éphémère République rauracienne constituée. Bientôt, certains exaltés en réclamèrent l'incorporation à la République une et indivisible. On escamota des votes négatifs, et, malgré la volonté de la population, la Convention annexa la Rauracie et créa de son territoire le département du Mont-Terrible avec Porrentruy comme chef-lieu.

Bellelay et la prévôté de Moutier restaient en dehors de ces changements de régime. Elles continueraient de jouir, en raison de leur alliance avec les cantons, de la neutralité helvétique. Les chanoines ne pouvaient rester sourds à l'appel des populations annexées subissant une féroce persécution.

Par la force même des choses, l'abbaye devint, en territoire neutre, un centre de réconfort pour les ecclésiastiques traqués et de pastoration pour les paroisses privées de pasteur. Ces activités

lui valurent la chaude inimitié des révolutionnaires du Mont-Terrible qui, d'autre part, convoitaient ses richesses.

La confiance revint après la chute de Robespierre. Le Directoire prodigua des déclarations rassurantes à l'envoyé du monastère à Paris. On sortit les objets précieux de leur cachette, les élèves rentrèrent, la vie conventuelle reprit.

Mais hélas, quelques mois après, la ruine de l'abbaye était définitivement consommée le 15 décembre 1797. Malgré les protestations de Soleure, qui s'élevait contre cette violation de la neutralité helvétique, le général Gouvion Saint-Cyr, accompagné des commissaires de la République connus pour leur rapacité, occupa l'abbaye. Les troupes et leurs chefs mirent en coupe réglée les biens du couvent. On mangea et on but gras les jours maigres et les autres aussi.

On tenta d'apprivoiser l'occupant. Les élèves du pensionnat firent l'exercice en présence du général. Il admira la manière dont ces petits « calotins savaient manier l'arme et faire les évolutions ».

En l'absence de l'Abbé, les commissaires voulurent arracher aux religieux la renonciation aux biens de l'abbaye. Malgré leurs flatteries et leurs menaces ils ne purent rien obtenir.

L'arrêt d'expulsion contre les chanoines, qui n'étaient plus que des pensionnaires à peine tolérés dans leur propre maison, fut pris le 18 décembre.

Des 70 pensionnaires, 25, qui n'étaient pas français, reçurent l'ordre de partir. Pour les autres, on avisa leurs parents en les invitant à payer les pensions dues, car les agents de la République étaient de minutieux comptables.

L'attitude des chanoines, en ces journées tragiques, provoqua l'admiration des habitants de la région. « Les bons pères de Bellelay », disaient-ils, « nous ont prêché la vertu pour la dernière fois peut-être, mais avec une éloquence qui a fait sur nos cœurs une impression qui ne s'effacera jamais: c'est par leur silence et leur patience héroïque ».

Le mobilier du couvent et du pensionnat fut vendu en mai et juin 1798. Les douze statues du chœur furent cédées pour moins d'un franc pièce à un individu de Lajoux. Quelques-unes d'entre elles existent encore à Lajoux et aux Genevez. Un bourgeois de Bienne acheta l'admirable grille du chœur qu'il traita comme vieux fer. L'horloge, l'orgue du chœur et la chaire furent installés dans

le temps de la Chaux-de-Fonds. La chaire fut détruite lors de l'incendie qui ravagea ce sanctuaire en 1919.

L'église de Sanglégier bénéficia du tabernacle du maître-autel, de quatre des autels latéraux et de trois grands tableaux votifs. L'autel du Rosaire alla à Lajoux. Les immenses bâtiments, comprenant l'église, furent vendus en assignats pour un peu plus de 4 millions (environ 30.000 francs or) à un nommé Frédéric Japy, de Beaucourt. Les autres biens subirent un sort semblable pour le plus grand bénéfice des acquéreurs.

En 1869, l'Etat de Berne acquit l'ancienne abbaye et la transforma en maison de santé. L'église servit tour à tour d'atelier, de magasin, de remise à foin et à chevaux. Son état devenait de plus en plus grave et les Jurassiens déploraient la perte prochaine de l'un de leurs plus beaux monuments. Il y a 25 ans, M. Henry, député, développa au Grand Conseil bernois pour la remise en état de ce sanctuaire profané. L'idée fit graduellement son chemin. Elle est actuellement en voie de réalisation.

Jean Chausse écrit dans la belle revue de « Pro Jura » : « Aujourd'hui, c'est le tour de l'abbatiale de Bellelay de sortir d'une laide chrysalide de misère, de décadence et de sacrilège. De mois en mois les grands échafaudages se sont déplacés du chœur vers le transept ; maintenant ils se retirent vers le fond de la nef. Au fur et à mesure de leur enlèvement éclosent dans la lumière des colonnes blanches, les arêtes vives, les acanthes neuves ».

E. GANTER.

Stift Tepl und Marienbad.

Marienbad, die Perle der Egerländer Bäder, eingebettet in die Berge des Kaiserwaldes, ist eine Gründung des Prämonstratenserstiftes Tepl. Das Gebiet von Marienbad ist wohl zum erstenmal erwähnt in der Urkunde, die König Wenzel II. dem Abte Ivo am 11. Januar 1298 gab. Es heisst darin, dass das Waldgebiet, das sich vom Bache Luchy bis zum Ursprung des Baches Tepl erstreckt, dem Stifte Tepl gehöre. Als Südgrenze des Klosterbesitzes erscheint der Ursprung des Teplbaches. Der Bach Luchy ist wahrscheinlich der zwischen Marienbad und Sichdichfür fliessende Amselbach. Der Wald Luchy ist hier die erste urkundliche Erwähnung des Platzes, auf welchem 500 Jahre später an die Gründung Marienbads geschritten wurde.